



## ATELIER REGIONAL DE PARTAGE

***“Les modes alternatifs de financement de la formation professionnelle en Afrique face aux défis du futur”***

***Saly-Portudal (Sénégal), 16-18 novembre 2021***

## NOTE CONCEPTUELLE

Avec l'appui technique et financier de :



## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les systèmes de formation professionnelle en Afrique souffrent souvent d'un manque de moyens pouvant aboutir à la mise en place des formations de qualité. Cela représente un obstacle à l'atteinte de leur objectif ultime, l'acquisition des compétences à destination des jeunes, condition sine qua non pour une meilleure insertion professionnelle.

De nombreuses études<sup>1</sup> sur le financement de la formation professionnelle par les pouvoirs publics soulignent un faible engagement de ces derniers sur le champ de la formation professionnelle, qui est pourtant la pierre angulaire au niveau de la croissance économique et de la création d'emplois.

**Malgré la faiblesse des moyens consacrés, l'État reste le plus grand contributeur des dépenses de l'EFTP** à tel point que la plupart des pays se sont lancés dans des stratégies de mobilisation de ressources additionnelles afin d'élargir le bénéfice de la formation professionnelle à un plus grand nombre de personnes. Ces **stratégies de diversification des sources de financement de l'EFTP** passent surtout par l'instauration et la systématisation d'une contribution du secteur privé au financement de la formation professionnelle. Cela représente un canal alternatif de financement du secteur de la formation professionnelle, en complément du financement public. Une contribution diversifiée à la formation professionnelle est un élément incontournable pour en assurer la soutenabilité financière sur le long terme.

Dans ce cadre, parvenir à des solutions efficaces d'engagement du secteur privé est donc impératif pour les dispositifs de formation professionnelle. **La contribution du secteur privé est souvent assurée sous la forme d'une taxe généralement prélevée sur la masse salariale des entreprises formelles pour le financement d'actions de formation continue, d'apprentissage, formation duale et d'autres activités de formation.** Ceci inclut les options d'exemption de la taxe, la redistribution et le remboursement de la taxe à la Formation Professionnelle. L'établissement de cette taxe a été souvent concomitant à la création des Fonds de formation en Afrique. Ces derniers devraient constituer un cadre institutionnel différent des canaux budgétaires pour la collecte de ressources, avec pour objectif une soutenabilité et une réactivité suffisante pour accompagner et faciliter l'adaptation permanente des qualifications et compétences de la main-d'œuvre aux besoins du monde économique et du marché du travail. Cependant, dans de nombreux cas **ces taxes sur la formation continue et sur l'apprentissage sont encore utilisées en grande partie par les finances publiques des Etats comme des recettes parafiscales.** Cette utilisation porte préjudice au développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage

---

<sup>1</sup> Dont, par exemple, R.Walter, C.Uhder (2014) " [Etude comparative « Fonds de financement de la formation professionnelle»](#), AFD.

en fragilisant les moyens financiers destinés aux institutions et fonds de formation et, par conséquent, aux efforts de mise à niveau du dispositif de développement des compétences.

Plusieurs modalités de financement de la formation sont appliquées et varient en fonction des pays et des publics cibles. En effet, les prélèvements ne constituent qu'un des nombreux types d'instruments disponibles pour lever des fonds. Parmi les autres instruments figurent l'utilisation d'obligations à impact social et d'obligations de performance du capital humain, la collaboration avec des donateurs nationaux et privés et la contribution socialement équitable des apprenants aux coûts de formation. Le choix ou la combinaison de ces instruments conduit à des résultats sociaux distincts, à une complexité administrative et à différents degrés de stabilité du financement.

En ce qui concerne la mise en place d'incitations à la formation, plusieurs options sont également disponibles, notamment des subventions et des incitations fiscales pour les entreprises et les apprenants individuels. Un financement et des incitations appropriés peuvent cibler les résultats sur le marché du travail, promouvoir la qualité et améliorer les résultats pour les personnes les moins qualifiées. Le financement des apprentissages professionnels – la voie la plus répandue d'acquisition de compétences professionnelles pour les jeunes dans la plupart des pays - joue un rôle particulièrement stratégique dans l'amélioration de l'offre de formation économiquement pertinente. Les pays peuvent suivre différents modèles de financement avec des rôles variables pour les fonds basés sur les prélèvements et une participation variable de l'État et des employeurs aux coûts de formation, aux coûts des examens de fin d'apprentissages, en appuyant un modèle de validation des acquis de l'expérience (VAE), liés aux allocations aux apprentis, à l'équipement, entre autres.

Les fonds sont souvent perçus comme des plateformes pertinentes en matière d'accroissement de l'accès à une formation de qualité dans un cadre de dialogue entre les parties prenantes, publiques et privées, concernées par le continuum formation-emploi. Toutefois, si la notoriété des fonds est établie, il en va autrement en ce qui concerne la mobilisation de ressources conséquentes pérennes pour leur permettre de remplir leur mission de financement de la formation professionnelle.

Les subventions allouées par les Etats pour abonder les budgets de certains fonds sont faibles et erratiques, les ressources externes aussi se raréfient et les taxes dédiées à la formation professionnelle connaissent des fortunes diverses s'agissant de leur mobilisation, leur collecte et reversement aux fonds-mêmes. Par conséquent, **le développement de la formation professionnelle, dans l'avenir, exige un cofinancement public/privé associé à une gestion efficace, partenariale et basée sur les résultats.**

Le [Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle \(RAFPRO\)](#) promeut cette démarche. Le RAFPRO est un cadre de concertation périodique entre les institutions et fonds membres en vue d'un échange d'expériences et d'un partage des connaissances et des bonnes pratiques de façon continue.

Sur la base de l'évolution des différents fonds membres, le RAPFRO estime nécessaire d'entamer un débat sur la problématique de mobilisation de ressources pérennes pour le financement de la formation professionnelle, dans le but de projeter les institutions et fonds membres dans les défis du futur.

Ainsi, le RAFPRO envisage, en collaboration avec des partenaires techniques et financiers, d'organiser un **atelier de partage de connaissances et d'expériences en vue d'explorer les pistes d'action possibles et des solutions innovantes pour un financement optimal de la formation professionnelle à travers des institutions et fonds spécialisés**. À cet égard, le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT) du Sénégal, membre du RAFPRO et ayant une bonne expérience en matière de partenariat public/privé a été retenu pour accueillir et organiser, sous l'égide du RAFPRO, **l'atelier sur les modes alternatifs de financement de la formation professionnelle**.

Les débats prévus dans le cadre de l'atelier et les résultats attendus seront en effet contributifs des améliorations et solutions propices au développement des compétences techniques et professionnelles dans les pays membres du RAFPRO.

## **2. OBJECTIF GÉNÉRAL**

L'objectif général de l'atelier est, à travers des échanges de haut niveau entre les managers et experts du RAFPRO, les acteurs du secteur public, les acteurs du secteur privé et de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers, **d'approfondir les concepts, outils, pratiques courantes et méthodes susceptibles d'améliorer et de diversifier les stratégies de mobilisation et de gestion des financements au sein du Réseau**.

Plus spécifiquement, l'atelier vise à :

- Permettre aux participants de partager les approches, expériences, visions et questionnements dans divers pays sur les modalités les plus efficaces et soutenables de financement de la formation professionnelle, la faisabilité de la diversification des sources de financement, pour assurer une meilleure satisfaction des besoins en formation et développement de compétences ;
- Approfondir la synergie entre les acteurs du secteur public et ceux du secteur privé à tous les niveaux de façon à renforcer le fonctionnement et le rôle des fonds de financement dans le développement de la formation professionnelle en Afrique : reversement directement les taxes de formation et d'apprentissage aux institutions et fonds de formation, implication renforcée des acteurs privés dans l'animation des institutions et fonds, partage d'une méthode de gestion partenariale axée sur les résultats, développement de la culture de la formation professionnelle et du développement des compétences dans les entreprises des secteurs formel et informel .... ;

- Renforcer la dynamique de mutualisation et de capitalisation des expériences faites dans les pays par la production d'un recueil des pratiques et des recommandations issues des échanges, ainsi qu'une feuille de route pour renforcer l'impact de l'activité en réseau du RAFPRO auprès de ses membres.

### 3. DATE, LIEU ET DURÉE

L'atelier est prévu pour se tenir du 16 au 18 novembre 2021 à Saly-Portudal au Sénégal.

### 4. PARTICIPANTS CIBLÉS

L'atelier rassemblera une centaine de participants à savoir :

#### A) Pays africains :

- les Directeurs des institutions et fonds de formation membres du RAFPRO ;
- les ministres de tutelle et les Présidents des conseils d'administration/comités de gestion des institutions et fonds membres ;
- les points focaux du RAFPRO au sein des institutions et fonds membres ;
- les représentants d'institutions et réseaux africains de la formation professionnelle (PQIP/ ADEA, CCMEFP-UEMOA, RAOEF, RIFAR) ;
- les représentants des organisations d'employeurs (Patronat et Chambres consulaires – Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA- CPCCAF)
- un représentant par fonds de formation d'Ile Maurice, de Madagascar, du Cap Vert et de la Mauritanie

#### B) Partenaires et invités internationaux :

- un représentant d'une institution en FP d'Amérique latine : SENAI International
- les représentants des partenaires techniques et financiers intervenant dans la formation professionnelle (AFD, BAD, Banque Mondiale, BIT- Bureaux d'Abidjan et de Dakar, BIT- Genève, OIT-CINTERFOR, Coopération suisse, IPE-UNESCO Dakar, IFEF/OIF, Union européenne, LuxDev, VETToolbox, ARCHIPELAGO, coopération belge (Enabel), coopération allemande (GIZ), DCDualvet, LKDF-UNIDO Etc.)

## 5. THÉMATIQUES CIBLÉES ET METHODOLOGIE

### 5.1 Thème central

Après l'ouverture des travaux, l'atelier démarrera par un exposé de cadrage conceptuel sur le thème central « **modes alternatifs de financement de la formation professionnelle** » pour aborder la problématique du financement de l'enseignement et de la formation professionnelle en Afrique. Quelques illustrations des principaux points introduits par l'expert(e) par des pays participants permettront ensuite de conduire des échanges avec la salle afin de partager une vision commune des trois thématiques qui seront approfondies au cours des 3 jours d'atelier.

## 5.2 Thématiques ciblées

Les travaux de l'atelier seront introduits par des experts mobilisés pour la circonstance qui feront un exposé spécifique à chaque thématique retenue. Les participants discuteront et partageront leurs expériences et approches ensuite, au cours de travaux de groupes sur des sous-thématiques d'approfondissement. Ces travaux seront introduits par des présentations d'expériences ciblées d'institutions et fonds membres du RAFPRO ou invités afin de s'assurer la contextualisation des discussions aux réalités des pays africains. Puis des séances plénières de restitution croisée des travaux de groupe permettront de dégager des orientations conceptuelles et des recommandations pratiques pour chaque thématique.

Ainsi, les thématiques retenues pour les trois jours d'atelier sont:

### **Thématique 1 : Panorama du financement de la formation professionnelle en Afrique**

- Les défis actuels du financement de la formation professionnelle
- Les pistes d'amélioration pour les dispositifs de financement de la formation : décentralisation ; diversification ; logique de long terme ; reddition des comptes et pilotage financier
- Quels effets de levier sur les mécanismes de financement de la formation professionnelle ?

### **Thématique 2 : financer l'apprentissage professionnel**

- Modalités diverses de financement de l'apprentissage professionnel et rôle des fonds : études de cas et pratiques courantes<sup>2</sup>
- Apprentissage professionnel formel et informel : quels mécanismes de financement pour les Fonds ?
- La VAE : les fonds et la reconnaissance des compétences acquises informellement : pratiques et perspectives futures

### **Thématique 3 : la digitalisation de l'EFTP en Afrique : quel rôle et opportunités pour les Fonds ?**

Les enjeux de la digitalisation de l'EFTP en Afrique : une transition au numérique pour relier l'offre à la demande en compétences qui interpelle les fonds sur les axes suivants :

- Le développement de stratégies nationales/régionales et au niveau des centres pour intégrer le numérique dans l'EFTP ;
- Les nouvelles opportunités de financement que la digitalisation offre aux dispositifs d'EFTP ;

---

<sup>2</sup> Le financement du perfectionnement des maîtres d'apprentissage, des examens de fin d'apprentissage/VAE, e l'apprentissage du type dual (subvention par apprentis comme au Maroc, contrats, etc), voire aussi [L'amélioration de l'apprentissage informel en Afrique - Un guide de réflexion \(ilo.org\)](#)

- Les nouveaux besoins en compétences liés à la numérisation et aux TIC des économies africaines et le lien avec le secteur privé ;
- L'accompagnement du dispositif dans l'intégration du numérique dans l'enseignement, la formation des formateurs, l'infrastructure digitale.

### **5.3 Livrables attendus**

Au terme de l'atelier, il est attendu :

1. Un rapport analytique de synthèse présentant le fruit de l'ensemble des travaux de l'atelier sur chaque thématique
2. La Déclaration de Saly (recueil des recommandations issues de l'atelier) à transmettre aux ministres en charge de la formation professionnelle par leur homologue du pays organisateur, ambassadeur d'office et porteur stratégique du plaidoyer ;
3. Une feuille de route pour le renforcement du RAFPRO et de ses membres.

Une note introduisant les différentes thématiques sera partagée ultérieurement avec l'ensemble des participants.

## **6. MODALITES DE PARTICIPATION**

Le RAFPRO a sollicité l'appui de l'Agence Luxembourgeoise de la Coopération au Développement (LuxDeV) via le VET Toolbox, du Bureau International du Travail, du programme ARCHIPELAGO et de l'IPE- UNESCO Dakar pour être les organismes partenaires à l'organisation de l'atelier.

Dans une logique de partage des coûts, il est convenu que les ressources de ces organismes serviront à prendre en charge les frais de préparation et les aspects logistiques (mobilisation d'experts internationaux et de consultants, salles, équipements, pause-café et déjeuners pendant l'atelier, service d'interprétariat FR-AN, billets d'avion, per diem etc.).

Quant aux dépenses relatives aux frais de voyage et de séjour des représentants des institutions et fonds y compris les ministres de tutelle et de certains participants, le RAFPRO et les membres du Comité d'organisation mobilisent différents financements, y compris en sollicitant des partenaires et organismes d'appui.

En ce qui concerne les représentants des partenaires au développement, des réseaux internationaux et organismes de coopération invités, ils assureront leur prise en charge.

L'atelier se déroulera sur trois jours et les participants confirmés seront invités à planifier leur voyage et leur séjour en conséquence. Un agenda détaillé sera fourni ultérieurement.

## 7. COORDINATION LOGISTIQUE ET ORGANISATIONNELLE

La préparation et la coordination générale de l'atelier sont assurées par un Comité d'organisation international composé de :

Institution	Personne	Email	Téléphone
<b>RAFPRO</b>	Jean Yao Tossavi	<a href="mailto:jeantossavi@yahoo.fr">jeantossavi@yahoo.fr</a>	(+229) 97 58 38 30
<b>3FPT</b>	Aïda SECK SYLLA	<a href="mailto:aida.seck@3fpt.sn">aida.seck@3fpt.sn</a>	+221 78 378 9797
	Sidy BA	<a href="mailto:sidy.ba@3fpt.sn">sidy.ba@3fpt.sn</a>	+221 78 378 9791
<b>Lux Dev/VET-Toolbox</b>	Alexis Hoyaux	<a href="mailto:hoyaux@luxdev.lu">hoyaux@luxdev.lu</a>	(+352) 29 58581 (+32) 476667331
<b>IPE-UNESCO-Dakar</b>	Jérôme Gérard	<a href="mailto:j.gerard@iiep.unesco.org">j.gerard@iiep.unesco.org</a>	(+221) 776519979
	Nicola Tissi	<a href="mailto:n.tissi@iiep.unesco.org">n.tissi@iiep.unesco.org</a>	(+221) 778614571
<b>ARCHIPELAGO</b>	Paolo Baldan	<a href="mailto:paolo.baldan@sequa.de">paolo.baldan@sequa.de</a>	(+32) 2492580204
	Anja Witt	<a href="mailto:Anja.witt@sequa.de">Anja.witt@sequa.de</a>	(+32) 2 899 54 43
<b>OIT</b>	Christine Hofmann	<a href="mailto:hofmann@ilo.org">hofmann@ilo.org</a>	+41 766507858
	Pedro Moreno da Fonseca	<a href="mailto:morenodafonseca@ilo.org">morenodafonseca@ilo.org</a>	+351964171651



## **Annexe**

### **Objet et membres du RAFPRO**

Le RAFPRO créé en septembre 2006 avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT) à Cotonou a pour objet de :

- Favoriser un meilleur échange d'expériences sous diverses formes et l'assistance entre ses membres ;
- Servir de cadre de réflexion et de concertation périodique sur la contribution des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle à la conception et à la mise en œuvre des programmes visant le développement des secteurs privé et public, la promotion de l'emploi, l'insertion professionnelle et la lutte contre la pauvreté ;
- Favoriser l'accès de ses membres aux sources de financement notamment, les taxes à la formation professionnelle et à l'apprentissage et contribuer à l'amélioration des modes et systèmes de gestion de ces ressources ;
- Initier avec l'appui de partenaires techniques et financiers, des programmes régionaux d'études, de formation et d'insertion professionnelles ;
- Mener des études, recherches, réflexions et actions sur les bonnes pratiques et méthodes en matière de formation et d'insertion professionnelles ;
- Œuvrer à la formation du personnel des différents membres du Réseau ;
- Favoriser la reconnaissance du Réseau comme partenaire privilégié au niveau des organisations internationales ;
- Élargir le Réseau et valoriser les Institutions et Fonds de formation au niveau du Continent ;
- Promouvoir les institutions et fonds de formation professionnelle dans leur pays en particulier et en Afrique en général.

Le Réseau regroupe actuellement douze institutions et fonds de onze (11) pays d'Afrique de l'ouest (8) et centrale (3) à savoir :

- Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA)-Bénin ;
- Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)- Burkina Faso ;
- Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP)-Côte d'Ivoire ;
- Office National de l'Emploi et de la Main-d'œuvre (ONEMO)-Congo ;
- Office National de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ONFPP) Guinée Conakry ;
- Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)-Mali ;
- Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)-Niger ;
- Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE)-RCA ;
- Office National de Formation Professionnelle (ONFP)-Sénégal ;

- Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT) -Sénégal ;
- Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP)-Tchad ;
- Fonds National d'Apprentissage, de Formation, et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP)-Togo.

L'année 2021 devrait consacrer l'adhésion du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) de Madagascar.